



Non payment de salaire 3 mois

Par RAZAFITSALAMA

Bonjour, je suis en arrêt maladie et mon employeur ne m'as pas payé sa part pour mon salaire, j'ai appelé la secu et il m'ont dit de saisir le prud'homme. Qu'est-ce que je dois faire ? Ça prendra combien de temps pour avoir un réponse de prud'homme ? Car là on ne mange pas, on n'a rien pour payer les charges... Et si l'employeur décide de mettre son entreprise en liquidation judiciaire et partir dans son pays est-ce qu'il y a encore une espoir si à sa fille qui est secrétaire de l'entreprise qui est encore en France.

Merci pour votre aide

Par kang74

Bonjour

Pourriez vous détailler le problème ?

Vous recevez les indemnités journalières de la CPAM (directement sur votre compte ou pas ?) et vous n'avez pas de complément de salaire ?

Quelle est votre ancienneté ? Depuis quand êtes vous en arret de travail ? Quelle est votre convention collective ? Avez vous déjà été en arret dans les 12 mois précédant votre arret de travail ?

Par kang74

NB : Pour saisir le CPH il faut déjà savoir les droits que vous êtes sensé avoir .
Selon la réponse aux questions posées , il est possible que vos droits n'existent pas .
Il faut donc savoir le cadre légal de ceux ci par rapport à votre situation .

Par morobar

Bonjour,
est-ce qu'il y a encore une espoir si à sa fille qui est secrétaire de l'entreprise
Non
Ni sa fille, ni la voisine ni la cousine.